



Avocats Associés

Communiqué de presse
Paris, le 15 octobre 2021

BG2V, CONSEIL D'OCTOLY, LEADER INTERNATIONAL DU MARKETING D'INFLUENCE, DANS LE CADRE DE SON ACQUISITION PAR LE GROUPE SKEEPERS

BG2V a conseillé les actionnaires vendeurs d'Octoly, un des spécialiste mondiaux du marketing d'influence, dans le cadre de son acquisition par Skeepers, groupe français leader de l'engagement, de l'expérience clients et du marketing individualisé.

Créé en 2015, Octoly connecte les marques à des influenceurs aux audiences engagées, dans le but de produire des avis produits authentiques sur les réseaux sociaux ou sur des plateformes d'e-commerce rayonne principalement aux USA.

Son acquisition devrait permettre d'apporter au Groupe Skeepers un portefeuille de clients américains très qualitatif et des bureaux à New York.

Grâce à cette acquisition, doublée par celle d'Hivency, basée à Paris et également spécialisée dans le marketing d'influence, principalement en France et en Europe, le Groupe Skeepers franchit une nouvelle étape stratégique et accroît son champ d'action qui s'étend désormais sur l'entièreté de l'expérience client et aux marques de toucher près de 3 milliards de consommateurs.

BG2V a accompagné les actionnaires vendeurs d'Octoly sur l'ensemble des aspects *corporate* liés à cette opération et confirme à nouveau son expertise dans l'accompagnement d'acteurs majeurs des nouveaux médias et métiers.

* * * * *

Intervenants :

BG2V, avec :

- **Hervé de Kervasdoué**, associé, et **Myriam Barry**, collaboratrice, pour les aspects corporate,
- **Jean-Sébastien Dumont**, associé, pour les aspects de droit fiscal,
- **Guillaume de Saint Sernin**, associé, et **Léa Dubrul**, collaboratrice, pour les aspects de droit social.

Et,

Berrylaw, avec Delphine Bariani et Alison Anaya, accompagnait le groupe Skeepers.

A propos de BG2V :

BG2V est un cabinet d'avocats français indépendant créé en 2010. Composé de près de 50 avocats, dont 13 associés, BG2V propose à ses clients une offre globale en droit des affaires.

Reconnus pour leurs compétences et leur engagement personnel, les associés, entourés de leurs équipes, interviennent dans les domaines du corporate/fusions-acquisitions, du private equity, des entreprises en difficulté, du droit fiscal, de la propriété intellectuelle/nouvelles technologies, du contentieux, du droit commercial, du droit pénal, du droit social et de l'immobilier. Ils offrent à leurs clients des prestations personnalisées, de haute qualité et à coûts maîtrisés.

Les avocats de BG2V exercent tant en français qu'en anglais et sont admis, pour certains, à exercer, outre en France, aux Etats-Unis (Barreau de New York). Pour ses dossiers transfrontaliers (notamment en Europe continentale, dans les pays anglo-saxons et au Moyen-Orient), le cabinet a également établi des relations privilégiées avec des cabinets étrangers, qui partagent le même degré d'exigence et niveau de technicité juridique.

Pour en savoir plus : bg2v.com

Contact presse : Maria Dias, Secrétaire Générale – Tel : 01 48 88 60 60 - dias@bg2v.com